



### La collecte de fonds lancée par Maurice Kamto continue par susciter des réactions au sein de l'opinion publique.

Serge Alain Otou a reçu jeudi sur le plateau d'**Equinoxe Soir**, des avocats camerounais pour débattre sur cette question. Il s'agit entre autres de Me Christian Ntitambe Bomo ; Me Rolan Diewo et Me Emmanuel Ashu. Le dernier, considéré comme un libre penseur, n'est pas passé par quatre chemins pour remettre en cause l'initiative lancée par le président du MRC, Maurice Kamto.

Me Ashu dont les avis coïncident généralement avec ceux du MRC a estimé que le gouvernement camerounais ne doit pas laisser prospérer l'initiative de collecte de fonds de Maurice Kamto. « **On ne peut pas permettre ce genre d'initiative** », a- déclaré l'avocat inscrit au bureau du Cameroun, en précisant par ailleurs que le ministre Paul Atanga Nji aurait du lever le poing avec Cabral Libii ( qui avait levé des fonds pour sa campagne présidentielle, Ndlr). « **Mais il ne l'a pas fait, c'est tard mais c'est quand même bien** », a ajouté ce juriste bien connu pour sa lucidité dans la parole.

Dans son argumentaire, l'avocat camerounais s'est interrogé sur la démarche du président national du MRC qui a souhaité collaborer dans cette action avec les pouvoirs publics. « **Maurice Kamto demande au gouvernement de lui envoyer des représentants en tant que**

**qui ? (...)** », s'est-il interrogé, avant d'admettre que le ministre Paul Atanga Nji qui reçoit aujourd'hui des pierres des militants du MRC « **n'a pas eu un geste machiavélique** » en ordonnant l'arrêt des collectes de fonds.

Bien avant Me Emmanuel Ashu , un autre juriste a également critiqué l'initiative de Maurice Kamto. Il s'agit du professeur James Mouague Kobila, agrégé de droit public. L'universitaire a estimé que Maurice Kamto s'inscrit dans l'illégalité en organisant une telle collecte. « **L'opération de Kamto n'est pas seulement illégale, ce qui est pathétique pour un juriste. C'est surtout une très grosse farce, car même s'il réussissait à réunir un milliard de francs CFA, cette somme ne lui permettrait que de donner 40 francs à chacun des 25 millions de Camerounais qu'il voudrait enfermer dans le confinement, en supposant que la distribution de cet argent se fera par un coup de baguette magique, c'est à dire sans le moindre frais. S'il réunit deux milliards, chaque Camerounais confiné aura 80 francs pour tenir pendant deux mois, la durée moyenne du confinement en Chine** », a-t-il écrit.

Au sein du MRC, hors de question de se plier aux injonctions du super chef de terre. Maurice Kamto, dans son adresse à la nation le 09 avril 2020, a invité les Camerounais à continuer de se mobiliser autour de ce projet qui se veut transpartisan, et qui vise à venir en aide à plusieurs millions de Camerounais durement touchés par la pandémie du Coronavirus.

**«Le régime illégal et illégitime de monsieur Biya, vient ainsi de franchir la ligne rouge. Il endosera la pleine responsabilité de cet acte odieux et barbare devant l'histoire. Lui-même, les membres de son gouvernement et les autres personnes qui sont de près ou loin liés à cette action qui tend à priver notre peuple d'une assistance humanitaire d'urgence, alors qu'il est en danger de mort** », a juré Maurice Kamto.

avec Cameroonweb